

DEC122868DR02

Décision donnant délégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Christine d'Argouges, déléguée régionale de la délégation Paris B aux responsables de service

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° 111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Mme Christine d'Argouges, déléguée régionale pour la circonscription Paris B ;

Vu la décision n° 112517DAJ du 30 novembre 2011 nommant M. Jean-Pierre Reyes, aux fonctions d'adjoint à la déléguée régionale ;

Vu la décision n° 990001DR02 du 18 janvier 1999 nommant Mme Dominique Le Fur, aux fonctions de responsable des ressources humaines de la délégation Paris B ;

Vu la décision n° 122782DR02 du 3 septembre 2012 nommant M. Louis Avigdor, aux fonctions de responsable du service du Partenariat et Valorisation de la délégation Paris B ;

DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Christine d'Argouges, déléguée régionale pour la circonscription Paris B, délégation est donnée à M. Jean-Pierre Reyes, adjoint à la déléguée régionale, à Mme Dominique Le Fur, responsable du service des Ressources Humaine et à M. Louis Avigdor, responsable du service du Partenariat et Valorisation, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 3 septembre 2012

La déléguée régionale

Christine d'Argouges